

L'humour au bataillon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **8 (1932-1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-705703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais la discipline s'est un peu relâchée durant cette journée et les chefs de chambre ont eu du mal à obtenir le silence.

Quand enfin des ronflements sonores annoncent l'anéantissement complet des canonnières, Nicoud et Plumet, qui se sont rhabillés sans bruit à la faveur de l'obscurité, gagnent la porte et se trouvent dehors. Avec une prudence de voleurs, les voilà qui traversent la place, se dissimulant au mieux, et bientôt atteignent le « Casino » où logent les officiers.

Après s'être arrêtés, puis assurés qu'ils ne pouvaient être vus :

— Allons-y! dit Nicoud.

Doucement, nos deux lascars poussent la porte d'entrée et pénètrent à pas de loup dans le vestibule. Aux patères pendent, par ordre hiérarchique, casquettes, sabres, pistolets, manteaux, etc.

— Je prends ceux du major, souffle Nicoud.

— Et moi ceux du capitaine, répond Plumet.

En un tournemain, deux manteaux, deux casquettes à galons d'or et deux sabres admirablement nickelés transforment nos deux canonnières en officiers plus ou moins supérieurs, mais de fort belle tournure. Une vague ressemblance de visage avec leurs chefs complète très heureusement leur déguisement.

— Ça y est? Alors, en route! dit le major.

La porte refermée prudemment, les deux officiers d'occasion s'acheminent d'un pas assuré vers les cantonnements.

— En fait de Bon-Enfant, ils vont en avoir un dont ils se souviendront, dit Nicoud. Se sont-ils assez moqués de nous depuis cette fameuse affaire! Qu'avaient-ils besoin de nous la rabacher encore dans cette revue. Mais, à nous de rire maintenant!

Ils étaient arrivés devant la porte d'une chambre voisine de la leur :

— Relevons nos cols, enfonçons nos casquettes et entre le premier, puisque tu es major, proposa Plumet.

Aussitôt dit, aussitôt fait et la porte fut poussée d'autorité.

— Le chef de chambre?

— Voilà!... Présent!... dit un homme en se soulevant sur un coude et en se frottant les yeux.

A la vue des uniformes, il fut debout d'un bond et se mit au garde-à-vous.

— Faites lever vos hommes!

— A vos ordres, mon major!

Et le caporal se tournant vers les lits impeccablement alignés de la chambrée, d'une voix forte ordonna :

— Tout le monde au pied des lits!

— Hein?... quoi?... La barbe! ronchonnèrent quelques soldats mal réveillés.

— Silence! Tout le monde au pied des lits et plus vite que ça! hurle le caporal.

— Nom de sort de nom de sort! Moi qui rêvais justement de ma bonne-amie...

— Dis-donc, caporal, tu as des visions? Non, mais un jour de Noël, tu nous prends pour des autres!

— Silence, je vous dis!

— Faites mettre tous les hommes au pied des lits, gourde en main, ordonne le major.

— M...ince alors, murmura quelqu'un en sourdine.

— Silence!

Et le major, suivi du capitaine et du caporal, ce dernier toujours pieds nus et bannière au vent, commença l'inspection.

— Qu'est-ce qu'il y a dans votre gourde?

— Du thé, mon major.

— Notez cet homme, caporal, qui garde dans sa gourde du thé qui ne sent que le rhum.

— Et vous, qu'avez-vous mis dans la vôtre?

— Mon major, c'est Noël, alors, n'est-ce pas...

— Notez. Bon, encore une avec du vin?

— Mon major, c'est ma femme...

— Notez. Enfin, en voilà une vide!

— C'est qu'elle coule, mon major.

L'inspection continuait, s'éternisait et les hommes grelottaient. Lorsque la presque totalité de la chambrée fut inscrite sur le carnet du caporal, le major commanda le garde-à-vous et tint ce petit discours :

— Vous savez qu'il est formellement interdit d'introduire des boissons alcooliques dans les cantonnements. Vous savez donc ce qui vous attend. C'est deux jours de salle de police. Cependant, comme c'est Noël, je vous fais grâce pour cette fois, parce que je suis un Bon-Enfant. Bonsoir!

Sur ces derniers mots, il s'était découvert et montrait maintenant à ses camarades ahuris, une bonne figure souriante qui n'avait plus rien de celle du major.

Une bordée d'injures éclata comme une tempête et nos deux compères n'eurent que le temps de passer la porte en vitesse. Déjà un énorme soulier de montagne, lancé d'un bras rageur, venait de suivre le même chemin...

R. H.

L'humour au bataillon

... Ma foi, c'est l'alarme. On s'est à peine endormi que c'est l'alarme. Par cette pluie, a-t-on idée? Les compagnies se rassemblent, mornes, et dans ce triste silence, signe du désespoir, on n'entend que ces bruits de crosses, ces bruits de gabelles, ces bruits de l'eau qui ruisselle... Et pas même un juron. Le bataillon a mal aux cheveux.

Mais on part. C'est dit, on ne touchera pas le chocolat... Nuit toujours. La colonne patauge dans la boue. Diserens tire sur sa pipe éteinte; Pahud tête un mégot: ça les empêche-t-il de parler? Et les autres, pourquoi ne disent-ils rien?

Alors Golaz sent que ça ne peut pas durer comme ça, qu'il faut rompre ce silence, qu'il faut prendre sa revanche d'homme sur les choses. Il dit:

— Lieutenant?

Cette voix goguenarde, c'est Golaz, pense-t-il.

— Alors, Golaz?

— Lieutenant, est-ce que vous jouez *rien* du violon?

— Ma foi...

— Parce que j'ai là cinq mètres de boyaux qui n'ont pas servi!

Le rire énorme de la section est lâché dans la nuit mauvaise. Le mot se transmet, en avant et en arrière, dans tout le bataillon, il rebondit de section en section, déchaîne la joie, casse le silence, rompt la contrainte. D'autres histoires vont se croisant.

Il peut désormais pleuvoir: la journée est gagnée...

Mlin.

* * *

La section a marché, sans mot dire, avec une morne résignation. Le lieutenant, tout jeune, tout fringant, et qui aime à commander, sent le besoin urgent de dépenser à nouveau sa voix, dispensatrice du repos, de l'effort, ou des permissions bienvenues.

— Section, halte, repos, permission de causer.

Une voix dans la troupe:

— Mon lieutenant, on n'a rien à se dire...

H.

* * *

Le major, quelque part dans le terrain, s'entretient avec le médecin du régiment. On voit galoper le 1^{er} lieutenant X., dont la longue et mince silhouette se reconnaît de loin. Il a mis peut-être son cheval sur la volte; cela fait un joli tableau militaire.

Alors, le médecin du régiment:

— Dis-donc, qu'est-ce qu'il fait, ton adjudant, là-bas?

Et le major:

— M'en parle pas, ç'a été élevé dans un tube de baromètre.

Mlin.

* * *

L'adjectif *vieux* nous servait, cette année-là, à toutes sauces. On avait dit, en retrouvant les copains, les supérieurs aimés: « Ce vieil Anex, ce vieux sergent, ce vieux major ». Et peu à peu, par analogie, nous usions de ce mot pour toutes les choses qui nous agréaient.

Un soir de manœuvres, la compagnie arrive, toute pous-sièreuse, au beau village de Villars sous Yens.

On prend les cantonnements. O joie, il y a devant le nôtre, une belle fontaine en granit. Un troupier s'élançe, brandissant linge et savonnette, et s'écrie, tout enthousiasmé par sa chance:

— Oh! cette vieille fontaine!...

Mais voilà qu'un villageois s'avance et le gourmande rudement: « Tâchez-voir de regarder, avant de causer. On l'a posée l'année dernière! »

L'honneur du village était sauf!

R.

* * *

Les crus dégustés pendant la veillée étaient très bons. Le cerveau du capitaine en est encore un peu alourdi. Et puis, à peine endormi, vers une heure du matin, on l'a réveillé: « Alarme de la division. » En voilà une affaire... Et l'on joue de malheur. Ordres, puis contre-ordres, tout va de travers. Il a fallu, en pleine nuit, faire avancer la compagnie, la ramener en arrière, au village, et finalement la faire attendre à l'endroit même d'où l'on était parti. La troupe est rétive. Les officiers ne sont pas à leur affaire. On exécute mal les ordres. Les choses elles-mêmes s'en mêlent et vous jouent des tours. Tout à l'heure, le capitaine a voulu s'appuyer contre une grosse masse sombre, qui devait être un ballot de couvertures. Mais c'était la croupe d'un cheval; la bête a fait un écart, et le capitaine a failli tomber.

Un nouvel ordre, une nouvelle évolution, et voilà la compagnie en marche à travers un champ de haut trèfle, tout trempé de rosée. Halte, attente. Cette fois, le capitaine est excédé, la troupe est lasse, tout le monde est las, lui-même est las. Dans sa tête, les idées s'embrouillent, le mécanisme des commandements se disloque et se retourne...

Et la troupe, dressée depuis des années à faire tout pour protéger de l'humidité l'acier de ses armes, entend avec stupeur cet ordre inusité: « Les fusils par terre, et les sacs à plat sur les fusils!... »

R.

(Extrait du Livre d'Or du Bat. 7.)

Petites nouvelles

Dans le n° du 8 septembre dernier, nous avons émis, peut-être quelque peu témérairement, une critique au sujet de la tenue d'un bataillon genevois lors de son passage à travers la ville et devant les autorités cantonales, au retour du cours de répétition de la Brigade d'Infanterie 2.

Ce bataillon, on se le rappelle, avait défilé avec « cols ouverts et retournés ».

On nous a fait remarquer justement que cette critique était déplacée dans un journal qui s'intitule le « Soldat Suisse » et qui est lu par des milliers de soldats et sous-officiers.

Nous reconnaissons très franchement la justesse de ce point de vue auquel nous n'avions pas accordé assez d'importance au moment d'insérer l'article incriminé et nous nous excusons d'avoir soulevé une question qu'il ne nous appartenait certainement pas de mettre en relief. Mais nous tenons aussi à spécifier que ces lignes ayant été écrites par notre rédacteur romand, celui-ci n'a exprimé que son opinion personnelle qui n'engage en rien le journal lui-même. En outre, afin qu'aucun malentendu ne subsiste, nous nous permettons encore d'insister sur le fait que seule cette question de cols décrochés et retournés a motivé la critique de notre rédacteur et non l'allure générale du bataillon comme le mot « tenue » aurait pu le laisser croire.

* * *

A la fin de l'année entrent en landwehr, à l'exception de la cavalerie, les sous-officiers de tous grades, les appointés et les soldats de l'année 1900, les premiers-lieutenants et les lieutenants de l'année 1900, les capitaines nés en 1894. Dans la cavalerie entrent en landwehr à la fin de l'année les sous-officiers, les appointés et les soldats de l'année 1900, ainsi que les sous-officiers, les appointés et les soldats de l'année 1901 et 1902 qui ont terminé leur école de recrues comme recrues avant le 1^{er} janvier 1924.

Entrent dans le landsturm à la fin de l'année les sous-officiers de tous grades et les appointés et soldats de toutes armes de l'année 1892, les premiers-lieutenants et les lieutenants nés en 1892, les capitaines nés en 1888.

Le 31 décembre sortent de l'armée: les sous-officiers, les appointés et les soldats de toutes armes de l'année 1884, les

officiers de tous grades de l'année 1880. Les officiers qui en font la demande peuvent être maintenus en service au-delà de la limite d'âge. Pour les officiers d'état-major, cette autorisation est adoptée d'emblée, à moins qu'une requête demandant expressément le licenciement de l'armée n'ait été formulée.

* * *

Le « Travail », dans son numéro du 27 août, avait publié un article exposant en substance que M. le major Metzger, commandant du Bataillon 13, aurait fait offrir, lors du dernier cours de répétition à Montet, par une dame, une bouteille de bière à une sentinelle en faction pour faire tomber cette dernière dans le piège ainsi tendu et lui infliger des arrêts.

A la lecture de ces lignes, tous ceux qui connaissent le distingué officier qu'est M. le major Metzger ont été indignés de cette nouvelle bassesse de l'organe socialiste et n'ont pas ajouté foi un instant à pareil mensonge.

Le « Travail » qui n'en est plus à quelques fourberies près vient de rétracter totalement en prétextant qu'il avait été mal renseigné et M. le major Metzger a eu la trop grande bonté de retirer l'instance en dommages-intérêts qu'il avait introduite contre Nicole et l'Union de presse socialiste des Cantons de Genève et Vaud.

Et voilà un brillant fait d'armes de plus à l'actif du « Travail »!

* * *

Les forces égyptiennes, d'après les statistiques de la Société des Nations, se décomposent ainsi: armée de terre, 24,292 hommes, dont 565 officiers, gendarmerie, 2650, dont 66 officiers. Durée du service: active, 5 ans; réserve, 5 ans. Armée de l'air: cette armée, en formation, est réduite, actuellement, à 5 avions-école. Pas de marine. Budget: armée: 931,988 livres; air: 50,000 livres.

* * *

L'instruction du ski est organisée avec le plus grand soin dans l'armée italienne. Elle se divise en instruction d'hiver, instruction des officiers et exercices d'été.

L'instruction d'hiver est faite, dans les corps alpins, sous la direction des colonels. Les cours durent de 30 à 40 jours. Chaque bataillon alpin envoie 2 jeunes officiers, 1 sous-officier et 10 à 15 hommes de troupe par compagnie. Chaque groupe d'artillerie de montagne envoie 1 ou 2 officiers, 1 sous-officier et 5 à 10 hommes par batterie. Les cours se divisent en 2 parties: la première dure environ 10 jours et a pour but l'instruction individuelle et l'adaptation à la marche avec chargement; la deuxième partie porte sur l'instruction tactique.

Tous les officiers alpins doivent connaître le ski et se tenir en forme dans ce sport. Chaque année une série de capitaines et de lieutenants des corps alpins et de l'artillerie de montagne reçoivent un entraînement particulier.

Les exercices réglementaires prévoient des cours de 12 jours, pour la formation d'instructeurs.

De plus il est particulièrement recommandé d'exercer les contingents des unités non alpines à se déplacer dans la neige et en montagne. (Army navy and Air Force Gazette.)



Kommunistische Erziehungsfrucht

Samstag abends, 24. September, hielten sich zwei Teilnehmer des bewaffneten militärischen Vorunterrichts, die auf einen Zug nach dem linken Seeufer warteten, auf dem zu jener Stunde ziemlich menschenleeren Steig I des Bahnhofes Enge auf. Diese Tatsache scheint einem Kommunisten — wir schätzten ihn auf etwa 22 Jahre — derart auf die Nerven gegangen zu sein, daß er es nicht unterlassen konnte, die jungen Leute, die von einer militärischen Übung kamen, zu hänseln und über ihren « Karst » zu spotten. Als sich die Vorunterrichtler dies in aller Ruhe verbat, wurde der Schlingel tätlich, und als der Schreibende dazukam, war der Bursche eben im Begriff, einem der jungen Leute das Gewehr aus den Händen zu winden. Selbstverständlich betrachtete es der Zivilist als seine Pflicht, sofort energisch einzuschreiten; der Kommunistenjüngling wandte sich dann gegen ihn, und es wäre ohne Zweifel zu einer sehr peinlichen Szene gekommen, wenn nicht in diesem Augenblick der Stationsgehilfe eingegriffen hätte. Die Drohung mit der Polizei verfiel bei dem Burschen natürlich nicht, und sein unflätiges Geschimpfe hörte erst auf, als aus dem nahen Gartenrestaurant verschiedene Gäste herbeikamen und entschieden für die Vorunterrichtler Partei nah-